



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/PV. 3017
21 novembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNIQUE OFFICIEL DU CONSEIL DE SECURITE A SA 3017e SEANCE

Tenue à huis clos dans la salle du Conseil, au Siège,
le jeudi 21 novembre 1991, à 16 heures

Conformément à l'article 55 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après, tenant lieu de procès-verbal, a été publié par les soins du Secrétaire général :

"A sa 3017e séance, tenue à huis clos le 21 novembre 1991, le Conseil de sécurité a examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

A l'issue d'un vote au scrutin secret, le Conseil de sécurité a adopté la résolution suivante à l'unanimité :

'Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Boutros Boutros Ghali Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat allant du 1er janvier 1992 au 31 décembre 1996."
